

Pact.

CONSEIL EN GESTION PRIVÉE

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

1/ PRESENTATION DU CABINET

PACT., SARL au capital de 221 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 842 572 687 est un cabinet de gestion de patrimoine. Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 18007074 (www.orias.fr).

PACT. est habilité pour exercer les activités suivantes :

- Conseil en investissements financiers (CIF),
- Courtier d'assurances ou de réassurances (COA),
- Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP)
- Transactions immobilières et fonds de commerce

Les coordonnées de notre société sont :

PACT.

28 boulevard Bonne Brise

13 008 Marseille

www.pact-gestionprivee.com

contact@pact-gestionprivee.com

Tel : 06 59 29 91 87

Toutes ces communications peuvent être utilisées pour obtenir, sur simple demande, une information réputée disponible auprès **PACT.**

2/ PRESENTATION DES SERVICES

Le conseil en investissements financiers

Adhérent de Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

PACT. est indépendant sur un plan capitalistique. Il vise à répondre aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir en sélectionnant, selon nos process internes, les produits de différents partenaires sans relation exclusive, ni lien capitalistique.

Toutefois, en tant que CIF, **PACT.** est susceptible de fournir des conseils en investissement de nature non indépendante.

Dans ce cadre, notre conseil repose sur une analyse diversifiée des instruments financiers disponibles sur le marché, sans pour autant analyser l'ensemble des offres et notre mode de rémunération repose sur la perception de rétrocession de la part de nos partenaires.

L'intermédiation en assurance

Le Conseiller, agissant au nom et pour le compte du Client, est chargé d'identifier l'assureur ainsi que le(s) contrat(s) d'assurance correspondant à vos besoins et objectifs, ainsi que d'assurer son rôle d'intermédiaire entre le client et l'assureur, dans le cadre du conseil, de la souscription et du suivi du(es) produit(s) d'assurance conseillé(s).

Au titre de cette prestation, notre préconisation est fournie sur la base d'un service de recommandation personnalisé reposant sur une analyse comparative et sur une restitution écrite motivée.

L'intermédiation en opération de banque et services de paiement

Mandataires non exclusifs exerçant l'intermédiation en vertu d'un ou plusieurs mandats non exclusifs délivrés par un ou plusieurs établissements de crédit ou établissements de paiement.

La transaction sur immeubles et fonds de commerce

PACT. est titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI13102018000038011 délivrée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de Marseille-Provence, délivrée le 29/11/2018. Le cabinet ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeur que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

3/ GARANTIE FINANCIERE

Dans le cadre de nos activités, **PACT.** a souscrit à une garantie financière de 110 000 € auprès de MMA ENTREPRISE sous la police n° 112 786 342, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72 030 Le Mans Cedex 9.

4/ PARTENAIRES

Assurances	Sociétés de gestion
Cardif, Swiss Life, Axa Thema, Generali Patrimoine, Cardif Luxembourg, Nortia, Euresa Life, AFER, UAF Lifeside	AURIS Gestion, Sigma Gestion, Audacia, Sofidy, Voisin
Banques (Etablissements de crédit, de financement ou de paiement)	Immobilier
Swiss Life Banque Privée, Axa Banque	Groupe CIR, Histoire et Patrimoine

Plateformes : UNEP, PRIMONIAL

5/ POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

En cas de réclamation ou de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable selon la procédure ci-après détaillée.

Toute réclamation peut être transmise gratuitement au cabinet :

- par courrier: 28 boulevard Bonne Brise, 13 008 Marseille
- par courriel : contact@pact-gestionprivee.com

PACT. mettra tout en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais. En tout état de cause, le cabinet accusera réception de la réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de sa réception, sauf si une réponse peut être apportée dans ce délai.



Planification – Accompagnement – Conseil – Transparence

Pact. 28, Boulevard Bonne Brise | 13008 Marseille | T. 06.59.29.91.87 | contact@pact-gestionprivee.com | www.pact-gestionprivee.com

Pact. SARL au capital social de 221.000 € - R.C.S Marseille n°842 572 687 - APE 7022Z - siège social 28, Boulevard Bonne Brise - 13008 Marseille. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 18007074 (www.orias.fr) en qualité de : conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ; courtier en assurance ; intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement en qualité de mandataire non exclusif ; titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeuble et fonds de commerce n° CPI 13102018000038011 délivrée par la CCI de Marseille-Provence ; activité de démarchage bancaire et financier. Garantie Financière assurée par MMA IARD Assurances /MMA IARD, 14, bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9

Pact.

CONSEIL EN GESTION PRIVÉE

Une réponse à la réclamation sera formulée dans un délai maximum de 2 mois à compter de sa réception, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si toutefois la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le client, ce dernier aurait alors la possibilité de faire appel selon le cas, au Médiateur suivant :

Pour un différend dans le cadre de l'activité CIF :

- **Médiateur de l'AMF**
Autorité des Marchés Financiers
Le Médiateur
17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02
Par courrier électronique : Formulaire de demande de médiation et charte de la médiation disponible sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org/lemediateur

Pour un différend dans le cadre des autres activités :

- **CMAP**
Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)
Service Médiation de la consommation
39 avenue Franklin D. Roosevelt
75008 PARIS
www.mediateur-conso.cmap.fr
Mail : consommation@cmap.fr

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

6/ AUTORITES DE CONTRÔLE

Pour l'activité de Conseiller en Investissement Financier :

- **AMF**
Autorité des Marchés Financiers
17 Place de la Bourse
75 082 PARIS Cedex 02

Pour l'activité d'Intermédiaire en Assurance et Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement :

- **ACPR**
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
4 Place de Budapest
CS 92459,
75436 Paris

7/ REMUNERATIONS

Prestation de conseil non-indépendant

Au titre de son activité de conseil non indépendant, **PACT.** peut percevoir des honoraires ainsi que des rémunérations, commissions, avantages monétaires et non monétaires en rapport avec la prestation, versés ou fournis par un tiers ou une personne agissant pour le compte de tiers, à la condition d'en informer le client, d'améliorer la qualité de notre service et d'agir au mieux des intérêts du client.

Prestation de conseil courtage et IOBSP

PACT. peut percevoir des honoraires ainsi que des rémunérations, commissions, avantages monétaires et non monétaires en rapport avec

la prestation, versés ou fournis par un tiers ou une personne agissant pour le compte de tiers.

PACT. par l'intermédiaire de son dirigeant M. COSTECALDE Christophe est à l'origine de la création du fonds « Pact./Adding Values » (FR001400AAA9) avec la Société de Gestion de Portefeuille AURIS GESTION. **PACT.** sera susceptible de vous proposer le fonds susvisé si celui-ci répond à vos objectifs et à votre profil de risque. Pour ce conseil, **PACT.** percevra des rétrocessions de frais de gestion, ainsi que des honoraires en qualité de conseil du fonds.

Prestation en transaction immobilière

PACT. est rémunéré par honoraires et sous forme d'un pourcentage de commissions.

8/ POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Christophe Costecalde en qualité de responsable de traitement.

PACT. s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues (consentement, nécessité contractuelle, respect d'une obligation légale) entre **PACT.** et son client, à préserver la sécurité et intégralité, à ne communiquer ses informations aux tiers auxquels il est nécessaire de transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse postale ou par courriel.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés).

9/ MODE DE COMMUNICATION

PACT. est amené à communiquer avec le client par courrier postal, courriel, téléphone, interface du site sécurisé ou organisation d'entretiens physique.

Nom, Date et Signature du client :

Je, soussigné(e)
atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à : le :/...../.....

Signature :



Planification – Accompagnement – Conseil – Transparence

Pact. 28, Boulevard Bonne Brise | 13008 Marseille | T. 06.59.29.91.87 | contact@pact-gestionprivee.com | www.pact-gestionprivee.com
Pact. SARL au capital social de 221.000 € - R.C.S Marseille n°842 572 687 - APE 7022Z – siège social 28, Boulevard Bonne Brise – 13008 Marseille. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 18007074 (www.orias.fr) en qualité de : conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ; courtier en assurance ; intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement en qualité de mandataire non exclusif ; titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeuble et fonds de commerce n° CPI 13102018000038011 délivrée par la CCI de Marseille-Provence ; activité de démarchage bancaire et financier. Garantie Financière assurée par MMA IARD Assurances /MMA IARD, 14, bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9